



SICASIL

NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX DU PRESIDENT DU SICASIL

2010, l'imagination rigoureuse

Plus de 110 élus et représentants des pouvoirs publics étaient présents, ce jeudi 22 janvier 2010 au SICASIL, à l'occasion des vœux donnés par David Lisnard, Président du syndicat intercommunal de l'eau potable de l'agglomération cannoise.

« 2010 , l'imagination rigoureuse :

**imagination et rigueur contractuelles
avec de nouveaux accords
plus ambitieux et novateurs ;**

**imagination et rigueur institutionnelles
pour une coopération intercommunale étendue,
solide, solidaire et plus fonctionnelle ;**

**imagination et rigueur techniques
pour accroître nos performances tout en
soutenant l'économie locale. »**

En 2010, le SICASIL reste plus que jamais fidèle à ses valeurs et son engagement pour un service public de l'eau qualitatif, économique et écologique.

Contact :
Michel TANI
Directeur général des services
04 93 90 54 54
michel.tani@sicasil.com

BILAN 2009 :

- **une année sous le signe de l'investissement ;**
- **20,5 millions d'euros de travaux pour soutenir notre économie et développer l'infrastructure d'eau ;**
- **Un prix strictement maîtrisé au profit du pouvoir d'achat des usagers.**

C'était annoncé et le SICASIL n'a pas failli à ses engagements.

Géré en bon père de famille, le SICASIL est désendetté, possède des ressources financières et a obtenu un prix de l'eau potable inférieur aux moyennes régionales et nationales depuis 2005. Ce qui lui a permis d'affronter avec solidité et stabilité le défi de la crise pour défendre toujours mieux les usagers, et préparer efficacement l'avenir.

2009 a véritablement été marquée par **un investissement public sur le réseau d'eau potable record**. « **Un véritable remède anti-crise** pour soutenir l'activité locale dans notre département et donc de ses emplois » souligne David Lisnard, Président du syndicat d'alimentation en eau potable.

1- Infrastructures du réseau d'eau potable

Le SICASIL a ainsi réalisé en 2009 un programme d'opérations de **9 millions d'euros TTC** de travaux pour fiabiliser et renforcer les infrastructures d'adduction et des réseaux de distribution d'eau potable, montant auquel il convient de rajouter **les 545 000 euros TTC** de travaux sur les équipements d'énergie renouvelable.

Jamais le syndicat n'avait autant investi sur un même exercice comptable.

A titre d'illustration, voici quelques exemples de réalisation sur le réseau d'eau :

- le renouvellement des canaux de la Siagne et du Loup pour un montant de 1,3 million d'euros ;
- la pose de 1100 mètres de canalisation en diamètre 400 mm pour un montant de 1 million d'euros ;
- les travaux d'extension et de renforcement à l'échelle du territoire syndical avec la pose de plus de 4 km de réseaux d'eau potable dont les travaux prescrits par les PPRIF (plans de prévention des risques d'incendies de forêt) des communes de Mougins, La Roquette et Vallauris.

2- Développement innovant des énergies renouvelables

En ce qui concerne l'énergie renouvelable, **la pose de la première turbine de production hydroélectrique**, installée à Vallauris sur le réservoir des Ames pour un montant de 187 000 euros TTC ainsi que l'attribution d'un marché de 358 000 euros TTC pour l'équipement de **1200 m² de panneaux photovoltaïques**.

Le syndicat a également engagé les études préalables pour l'installation de deux autres microcentrales. Le montant des travaux de cette première tranche d'équipement hydroélectrique s'élève à 1,4 million d'euros TTC pour une puissance cumulée de près de 350 KW.

Grâce à son approche innovante et volontariste, voulue et relayée auprès des instances de financement par David Lisnard, le SICASIL a bénéficié pour cet investissement d'un **soutien financier record** de la Région PACA, de l'ADEME, du FEDER et du Conseil Général des Alpes Maritimes avec une aide cumulée de près de 45%.

L'effort économique du service de l'eau ne se limite pas au SICASIL. Il comprend également les investissements réalisés par l'exploitant du service, Lyonnaise des Eaux.

En 2009, le délégataire, dans le cadre de ses obligations contractuelles vis-à-vis du SICASIL, a consacré **5,5 millions d'euros de travaux de renouvellement** sur les réseaux et sur les usines d'eau potable.

En outre, Lyonnaise des Eaux a construit et mis en service la nouvelle filière de traitement de l'**usine de Nartassier** pour un montant investi de **5 millions d'euros en 2009.**

Fruit des résultats des négociations de l'avenant n°5, cette opération comprend :

- l'équipement de six filtres à charbon en grain pour maîtriser tout risque de pollution dissoute et améliorer le goût de l'eau ;
- la mise en place d'une régulation du pH pour supprimer tout risque de dissolution de l'aluminium
- l'épuration des eaux de lavage des filtres avant restitution au milieu naturel pour une préservation de la qualité de l'eau du vallon de la Nartassière affluent de la Frayère.

Ces travaux ont permis de sécuriser la production d'eau potable à partir des ressources en eau du canal de la Siagne et d'offrir un produit dont les qualités gustatives sont améliorées.

2009 a donc été marquée par un **effort financier sans précédent avec près de 20,5 millions d'euros** investis sur nos infrastructures eau et énergie renouvelable.

C'est une **bonne nouvelle pour le service public** dont la qualité s'en trouve accrue, mais c'est également une **bonne nouvelle pour notre environnement économique** qui a bénéficié de ce soutien exceptionnel à l'activité **en totale synergie avec les plans de relance gouvernemental et départemental.**

Perspective 2010 : « l'imagination rigoureuse »

Les exigences et opportunités de la crise, les échéances contractuelles, les besoins d'évolution du service, l'évolution du paysage institutionnel et des attentes des communes comme des usagers citoyens, la solidité du Sicasil et sa capacité d'anticipation, font de cette année 2010 celle de l'imagination et de la rigueur au pouvoir !

1. L'imagination contractuelle novatrice

2010 sera l'année d'une réforme contractuelle fondamentale qui marquera une nouvelle façon de penser la délégation de service public.

En effet, le Sicasil va mener en 2010 des négociations avec son délégataire, Lyonnaise des Eaux, sur la base des conclusions de l'audit des contrats de délégation en cours de finalisation.

Cette expertise va permettre de faire un nouveau bilan de la gestion du service public de l'eau potable sur les cinq dernières années et de poser les **bases de nouveaux objectifs contractuels** en termes techniques, économiques et écologiques :

- repenser le modèle contractuel pour un service public de l'eau potable **durable, économique et écologique** ;
- définir les investissements nécessaires pour fiabiliser la qualité du service tant sur le plan qualitatif que quantitatif tout en répondant aux **enjeux de demain** (évolutions réglementaires, besoins en eau futurs, extension du périmètre) ;
- définir le juste prix de l'eau résultant des **objectifs contractuels et financiers** retenus.

Le résultat de ce travail, au service des usagers et de l'environnement, sera concrétisé par l'avenant n° qui interviendra dans le courant de l'année 2010.

➤ L'innovation contractuelle

Sans dévoiler l'ensemble des objectifs qui seront poursuivis dans le cadre des négociations, le président du SICASIL a, d'ores et déjà, exprimé les grandes orientations de cette nouvelle phase de négociations au premier rang desquels sa volonté de « **repenser le système contractuel et du mode de rémunération du délégataire** ».

Ainsi, à l'instar de la politique de maîtrise des consommations énergétiques, **David Lisnard**, qui travaille par ailleurs au plan national sur ces problématiques en tant que président de SP 2000*, veut instaurer une **politique de maîtrise des consommations en eau**. Selon ses mots, il explique: « si l'on se penche sur la réalité contractuelle des délégations de service public de l'eau potable, la rémunération du délégataire est fonction depuis des décennies des volumes d'eau consommés, elle est donc le reflet et une source de gaspillages ! C'est pourquoi nous devons changer ce modèle qui constitue un non sens écologique et parvenir à rémunérer les économies d'eau. »

Le principe consiste donc à **contractualiser un objectif de baisse des consommations** en eau et à constituer un **fonds de développement durable** alimenté chaque année par un pourcentage de recettes des ventes d'eau.

Dès lors, si l'objectif de baisse n'est pas atteint, le délégataire est pénalisé par un malus qui vient abonder le fonds développement durable constitué, à l'inverse le délégataire perçoit un bonus si l'objectif est atteint. **Le fonds serait quant à lui utilisé pour financer des actions en faveur du développement durable** telles que le financement de compteurs intelligents chez l'abonné, de systèmes de réduction des consommations (mitigeurs, double chasse ...); ou bien encore des équipements dédiés à la production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, turbines hydroélectriques, éoliennes), des aides dans le cadre de la coopération décentralisée.

➤ Le maintien d'objectifs techniques ambitieux

Le président du SICASIL est dans l'attente d'un engagement fort du délégataire pour **l'amélioration du rendement des réseaux** d'eau potable. Dans le cadre de l'avenant n°5, un objectif de 80% avait été fixé au délégataire, soit une économie d'eau de 3 millions de mètres cubes par an, l'équivalent de la consommation d'eau annuelle d'une ville de 80 000 à 100 000 habitants.

Pour l'avenant n°6, cet **objectif sera maintenu et même renforcé**. **La chasse aux fuites** constitue en effet à l'instar de la maîtrise des consommations des usagers un levier indiscutable de maîtrise des consommations en eau et donc des prélèvements au milieu naturel.

Au même titre que la détection des fuites, **le taux de renouvellement des réseaux** d'eau potable revêt un enjeu déterminant pour la maîtrise des consommations d'eau et la durabilité du service public. Le taux moyen de renouvellement des réseaux du SICASIL constituera ainsi un nouvel objectif contractuel.

*Service public 2000 est une association de conseils aux collectivités dans la gestion des services publics (émanation de l'AMF et de la FNCCR)

➤ **Un prix de l'eau maîtrisé et en baisse durable**

Enfin, David Lisnard a évoqué sa volonté de garantir aux usagers du bassin cannois une stricte maîtrise du prix de l'eau à l'instar du dispositif contractualisé dans le cadre du précédent avenant qui avait permis de contenir l'évolution annuelle du prix de l'eau à l'indice du coût de la vie.

Cette approche, novatrice et innovante en 2005, est à souligner dans un contexte de hausse globale sensible du prix de l'eau partout ailleurs en France et en Europe, compte-tenu notamment des évolutions de la réglementation liée à l'eau potable.

Après les 18 % de baisse moyenne du prix de l'eau résultant des négociations contractuelles conclues par l'avenant n°5, **la limitation de l'évolution du prix de l'eau au coût de la vie a permis une économie supplémentaire de plus de 5 % sur quatre ans.**

Dans un contexte de crise économique et sociale, David Lisnard veillera à maintenir cette clause contractuelle. En outre, il souhaite que le système tarifaire soit révisé pour **garantir à l'ensemble des usagers l'accès à un service public de haute qualité sans grever le pouvoir d'achat des familles.**

2. L'imagination institutionnelle pour une coopération intercommunale étendue, solide, solidaire et plus fonctionnelle

➤ **La mutualisation des services eau et assainissement**

Le SICASIL et le SIAUBC (syndicat compétent sur l'assainissement) vont sceller la première pierre à l'édifice de la coopération intercommunale en **mutualisant les moyens techniques et humains** des deux structures tout en conservant leur indépendance institutionnelle.

Dans le courant de l'année, une convention de mise à disposition croisée du personnel et des moyens sera proposée aux deux comités syndicaux. C'est un premier pas vers la **simplification intercommunale** débattue actuellement au Sénat et prochainement à l'Assemblée Nationale.

Cette réorganisation constitue une garantie supplémentaire pour les usagers du bassin de vie cannois en faveur de l'**optimisation économique et technique** de la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement.

➤ **La compétence de protection contre les incendies enfin transférée au syndicat**

Le SICASIL va également réaliser en matière de service une évolution statutaire de ses compétences pour apporter une réponse toujours plus efficace aux communes membres du syndicat s'agissant de la **compétence incendie**.

Le syndicat accompagne déjà les communes sur l'exercice d'une partie de cette compétence sous la forme de conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux passées avec les communes.

Cette évolution « naturelle » du syndicat répond aux besoins exprimés par bon nombre de communes membres du SICASIL.

➤ **Le canal de la Siagne, lien intercommunal indéfectible**

Parallèlement à sa démarche de sécurisation de la ressource en eau, le SICASIL va travailler avec l'ensemble des communes traversées, la DIREN, l'Association de sauvegarde et le Conseil Général pour faire du **canal de la Siagne** la véritable **colonne vertébrale d'un parc naturel intercommunal**, et pourquoi pas départemental, contribuant ainsi à sa **valorisation patrimoniale et sa protection durable**.

➤ **L'extension du périmètre syndical avec la compétence production d'eau**

Le SICASIL a proposé en 2009, une alternative à la réhabilitation du canal du Foulon envisagée par les communes du Foulon* pour la production d'eau potable.

Il s'agirait de mutualiser l'ensemble de la production de l'eau potable pour le périmètre ouest de notre département. Cette idée assure tout à la fois la sécurité d'approvisionnement, la gestion optimisée des débits réservés des cours d'eau, un coût de production unique et économiquement très performant.

Cette alternative constitue une **solution collective ambitieuse au service de toutes les communes et de nos usagers**.

3- L'imagination et la rigueur techniques, pour accroître les performances du service tout en soutenant l'économie locale

En 2010, le SICASIL va poursuivre sa politique d'investissement pour soutenir l'activité locale et ce, conformément au programme pluriannuel de travaux défini dans son schéma directeur d'alimentation en eau potable pour l'amélioration et la fiabilisation des conditions de desserte.

*Mouans-Sartoux, Valbonne, Mougins, Grasse, Le Rouret, Châteauneuf, Gourdon, Opio, Bar sur Loup, Roquefort les Pins

L'année 2010 verra ainsi la réalisation **d'importants travaux avec notamment :**

Pour l'eau potable, la fiabilité et la sécurisation du réseau :

- la **construction d'une nouvelle cuve au réservoir de la cote 206** d'une capacité de 1 000 m³ sur la commune de **Théoule-sur-Mer** ;
- le renouvellement patrimonial **des canaux avec la réhabilitation de 400 mètres du canal de la Siagne et 400 mètres du canal du Loup** ;
- la **continuité de la sécurisation de l'ouest du bassin cannois** avec le prolongement des travaux en cours jusqu'en limite des communes Mandelieu et Théoule par la pose de 1700 ml de conduite en diamètre 400 mm ;
- les chantiers **d'extension et de renforcement du réseau** de distribution des communes du SICASIL avec la fourniture et la pose de **4 000 mètres de réseau** de distribution ;
- la pose de **45 hydrants** en application des prescriptions des PPRIF des communes de Mougins, Vallauris et la Roquette-sur-Siagne.

En matière de développement des énergies renouvelables, poursuite du déploiement des équipement de production :

Le SICASIL poursuivra en 2010 les travaux d'équipements de ses sites de production d'eau potable de **panneaux photovoltaïques** avec l'équipement des réservoirs de l'Olivet, de l'Aubarède, et des stations d'eau potable d'Auribeau et de la Roquette, conformément au marché de travaux attribué en fin d'année 2009 par la commission d'appel d'offre du syndicat.

En ce qui concerne son **programme hydroélectrique**, le syndicat engagera les marchés de **construction de deux microcentrales hydroélectriques** d'une puissance cumulée de 310 KW situées respectivement sur :

- l'adduction d'eau brute du canal de la Siagne ;
- les réducteurs de pression de Bastidasse permettant d'alimenter par gravité les réservoirs de l'Aubarède et du Perrier à partir de l'usine de production d'eau de St Jacques à Grasse.

A concurrence d'un programme prévisionnel de travaux de près de **8 millions d'euros** en 2010, le **SICASIL contribue cette année encore à soutenir l'activité économique de notre département et donc ses emplois, tout en défendant le pouvoir d'achat des usagers.**

**En 2010, l'imagination sera créative d'idées, de concepts, d'actions
et de services.**

**La rigueur sera garante de leur adéquation réelle avec les besoins
de nos usagers, de nos communes, de notre territoire.**

2010, l'imagination rigoureuse.

**Bonne et heureuse année
2010 à toutes et à tous !**